PROCES-VERBAL de la délibération du Conseil Municipal

Séance du 18 juillet 2011

(Reçu en SP de Sélestat le

Sous la présidence de M. LOOS Jean-Blaise, Maire.

Etaient présents : Mmes. HURSTEL Lucienne, BOUILLÉ Laurence, SCHWOEHRER

Martine, GASCHY Virginie, et MM. SIMLER Henri, LAUFFENBURGER Mathieu, KEUSCH Jean-Jacques, BRAUN Laurent, GASCHY

Christophe

Absents excusés : **DEMOUCHÉ Patrice**

Secrétaire de séance : LAUFFENBURGER Mathieu

1. Approbation du proces-verbal de la seance du 27 juin 2011

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27/06/2011.

2. RENOVATION EGLISE: APPROBATION DU PROJET DEFINITIF

Le Maire fait état des différents entretiens avec l'architecte concernant la rénovation de l'Eglise. Il présente ainsi le projet définitif aux élus. La modification la plus importante par rapport au projet initial, porte sur le crépissage des façades. En effet, la solution retenue est d'enlever complètement l'enduit actuel pour poser un crépi à l'ancienne pouvant être teinté.

Les travaux projetés se découperont de la manière suivante :

Lot 1 : Gros-oeuvre - VRD - Charpente

Lot 2 : Couverture / Zinguerie

Lot 3 : Echafaudage / Crépissage

Lot 4 : Peinture Extérieure

Total des travaux HT: 124 986,62 €

A cela s'ajoute les honoraires du coordonnateur SPS (1,5 %) soit 1 874,80 € et ceux de l'architecte (5%) soit 6 249,33 €.

Le montant total du projet s'élève ainsi à 133 110,75 € HT soit 159 200,46 € TTC.

Par ailleurs, il est nécessaire de remplacer les cadrans de l'horloge du clocher. L'entreprise BODET propose d'effectuer cette prestation pour un montant de 3 821,00 € HT soit 4 569,92 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal:

- APPROUVE le projet définitif présenté par le Maire pour un montant total de 133 110,75 €
 HT soit 159 200,46 € TTC,
- **APPROUVE** le devis de l'entreprise BODET relatif au remplacement du cadran de l'horloge du clocher pour un montant de 3 821 € HT soit 4 569,92 € TTC
- **AUTORISE** le Maire à solliciter les organismes compétents en matière de subvention.

POUR 10 CONTRE 00 ABSTENTION 00

ADOPTE A L'UNANIMITE

3. Approbation du Schema Departemental de Cooperation intercommunale

M. le Maire expose à l'assemblée les principaux éléments de la loi de réforme des collectivités territoriales du 16.12.2010 par laquelle, en particulier, les préfets ont mission d'achever et de rationaliser la nouvelle carte intercommunale d'ici la fin 2013.

A ce titre, le Préfet du Bas-Rhin, après avoir présenté (le 5 mai) son projet de schéma aux membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.), a invité les

différentes collectivités (courrier du 11 mai) à se prononcer sur celui-ci, du moins pour ce qui les concerne chacune, spécifiquement dans leurs territoires.

Ainsi, ce schéma envisage la fusion des communautés de communes de Marckolsheim & Environs et du Grand Ried.

M. le Maire donne connaissance aux élus des éléments d'argumentaire, d'analyse et de conclusion figurant au schéma à cet effet. De même, il informe du contenu de la délibération du conseil de communauté de la CCGR en date du 22.06.2011, par laquelle cet organe délibérant émet un avis favorable unanime à la proposition de fusion de la CCME et de la CCGR, tel que suggéré par le Préfet.

En substance, si dans l'immédiat, il n'y a lieu que de se prononcer sur le nouveau territoire, la réflexion des instances politiques des deux communautés de communes prend néanmoins déjà en compte l'élaboration prochaine de nouveaux statuts ainsi que le travail sur une nouvelle organisation politique, administrative, comptable, technique & culturelle au service des concitoyens du nouveau territoire.

Aussi, conformément à la demande du Préfet, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la question relative à la fusion des territoires CCME/CCGR comme proposée par le schéma de la C.D.C.I..

Le Conseil Municipal,

Vu le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Bas-Rhin,

Vu la proposition du Préfet du Bas-Rhin projetant la fusion des communautés de communes de Marckolsheim & Environs et du Grand Ried,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

 EMET un avis favorable sur le projet présenté par le Préfet du Bas-Rhin pour ce qui concerne la fusion des Communautés de Communes de Marckolsheim & Environs (CCME) et du Grand Ried (CCGR).

POUR 10 CONTRE 00 ABSTENTION 00

ADOPTE A L'UNANIMITE

4. DIVERS ET INFORMATIONS

a) RAPPORT SMICTOM D'ALSACE CENTRALE

Le Maire informe les élus que le rapport du SMICTOM d'Alsace Centrale 2010 relatif au prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est disponible en mairie.

b) PLATEAU MULTISPORTS: AGORATHLON

Le maire informe que le plateau multisports est achevé depuis peu, seules quelques planches doivent être remplacées. Il soulève le problème des déchets laissés sur place par les utilisateurs du plateau. De plus, il rappelle que l'espace de jeux peut être partagé entre petits et grands. Il est également rappelé l'importance d'aménager la traversée de la route pour plus de sécurité.

Agorespace propose une journée de découverte des différentes activités possibles sur le plateau. Plusieurs dates sont proposées, finalement elle sera organisée à la rentrée avec les scolaires.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22 heures 25.